



Le Centre Public d'Action Sociale de Marchin recrute un travailleur social (H/F/X) temps plein pour le service d'insertion sociale.

Contrat à durée indéterminée

1. Contexte.

Le service d'insertion sociale (SIS) a pour objectif principal de permettre à chaque bénéficiaire de trouver ou retrouver une place dans la société.

Le SIS accompagne la personne de manière individuelle et propose également des activités collectives (ateliers créatifs, couture, sorties culturelles récréatives, etc.) en vue de travailler l'épanouissement personnel, le bien-être, la participation, la reconnaissance, l'autonomie, le développement de compétences sociales...

2. Missions.

Le travailleur social sera chargé d'(de)

- Organiser, animer et développer des modules d'insertion sociale sur les thématiques suivantes : présentation de soi, habiletés sociales, projet, gestion du quotidien ;
- Animer et gérer des groupes ;
- Assurer un travail de groupe mobilisant les ressources tant collectives qu'individuelles ;
- Orienter les bénéficiaires vers les services adéquats ;
- Réaliser des suivis individuels en tenant compte des attentes et projets personnels des participants ;
- Assurer un travail d'information, de collaboration avec les différents services (Insertion socioprofessionnelle, médiation de dettes, service logement, service social général) ainsi qu'avec les services sociaux extérieurs ;
- Participer aux réunions d'équipe et avec les partenaires extérieurs au CPAS ;
- Rédiger des dossiers individuels ;
- Evaluer les activités collectives ;
- Etablir des collaborations et travailler en partenariat avec différents services internes et externes au CPAS ;

3. Conditions.

- Être belge ou citoyen de l'Union européenne.
- Jouir des droits civils et politiques.
- Être de conduite répondant aux exigences de la fonction.
- Être titulaire d'un Bachelier d'assistant(e) social(e), éducateur A1, assistant en psychologie ;
- Être disponible rapidement.
- Disposer d'un passeport APE à la date de l'engagement et d'un Permis B.



4. Atouts.

- Expérience en animation et gestion de groupe

5. Informations contrat.

- Contrat à durée indéterminée temps plein (35h /semaine).
- Salaire annuel brut indexé - échelle B1 avec valorisation de l'ancienneté barémique jusqu'à 6 ans dans le secteur privé (en rapport direct avec la fonction) et toutes les années effectuées dans le secteur public.
- Chèques-repas - Pécule de vacances - Allocation de fin d'année - Pension du deuxième pilier (épargne pension).
- Possibilité de reprise d'ancienneté barémique jusqu'à 6 ans dans le secteur privé en rapport direct avec la fonction et toutes les années effectuées dans le secteur public.

6. Epreuves.

Pour les candidatures retenues, les épreuves consisteront en un examen écrit et un entretien oral.

Epreuve écrite (50 points) - le 24/09/2025 de 14 à 16 h

Elle portera sur les matières suivantes :

- Loi organique des CPAS du 8/07/1976 ainsi que les arrêtés royaux et les arrêtés du gouvernement wallon y relatifs,
- Loi du 26/05/2002 concernant le droit à l'intégration sociale ainsi que les arrêtés royaux et les arrêtés du gouvernement wallon y relatifs,
- La réglementation relative à l'insertion sociale (SIS).

Seuls les candidats ayant obtenu un **minimum de 50 % des points** seront convoqués à la seconde épreuve.

Epreuve orale (50 points) – à déterminer.

Elle portera sur la personnalité du candidat, ses motivations et ses capacités à occuper le poste, son esprit critique, sa sociabilité, sa connaissance de la fonction et son sens pratique

Pour être admis, le candidat devra obtenir **au moins 50% des points dans chaque épreuve et au moins 60% des points pour l'ensemble des épreuves.**

7. Candidature.

Pour le **15/09/2025** au plus tard par envoi postal à l'attention de Madame Gaëtane DONJEAN, Présidente, Place de Belle-Maison, 1 à 4570 Marchin (cachet de la poste faisant foi) OU à l'adresse mail suivante : cpasmarchin@cpasmarchin.be (date de l'envoi du mail faisant foi).



-
- Lettre de candidature.
 - Curriculum vitae.
 - Copie du diplôme, de la carte d'identité et du permis de conduire.
 - Extrait du casier judiciaire de moins de trois mois.

Seuls les dossiers complets seront retenus pour la procédure de recrutement.

Une première sélection sera effectuée sur base du dossier de candidature.

Attention : les réponses et convocations seront envoyées par mail. Merci de vérifier vos courriers indésirables et/ou de nous contacter en cas de doute.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus à l'adresse suivante :
cpasmarchin@cpasmarchin.be

Conformément au RGPD, toutes les données personnelles demandées dans le cadre de cette démarche de recrutement sont essentielles et indispensables pour la gestion optimale des candidatures. Celles-ci sont exclusivement utilisées pour cette finalité. Les personnes ayant accès aux données personnelles communiquées dans le cadre du recrutement, sont soumises au secret professionnel et sont engagées au respect de l'unique finalité de recrutement de l'utilisation de ces données.